

Services aux entreprises et à la personne

Agent de sûreté et de sécurité privée

Types d'emplois accessibles : agent de de prévention et de protection incendie industriel; agent de sécurité confirmé, agent de sécurité filtrage, agent de sécurité mobile, agent de sécurité qualifié, agent des services de sécurité incendie, agent de sûreté magasin, agent de surveillance

DURÉE

3 mois environ (462 heures). Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 4 (BAC) d'agent de sûreté et de sécurité privée.Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

4 704€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

> Pour en savoir plus

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

- 1-Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Un résultat de niveau B1 au CECRL est requis. Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou les ressortissants d'un pays tiers, ils doivent justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française tel spécifié dans l'arrêté du 31 mars 2022.
- 2-Présenter une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (pour laquelle les ressortissants étrangers non européens doivent justifier de 5 années de résidence continue et régulière sur le territoire, attestées par un ou plusieurs titres de séjour.) L'autorisation est matérialisée par un numéro personnel.
- 3- Justifier de son aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois pour pouvoir se former et se présenter au SSIAP 1.

Nota bene : Il est possible de bénéficier d'une adaptation de parcours si :

- Le candidat est titulaire du SST, en cours de validité
- Le candidat est détenteur d'un avis de formation initiale ou attestation de formation de recyclage du BS-BE manœuvre,
- Le candidat est détenteur du diplôme SSIAP 1, en cours de validité, et si nécessaire, des attestations de recyclage ou de remise à niveau.

RÉFÉRENCE AFPA

12688

CODE RNCP

34507

OBJECTIFS

- Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité
- Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces
- Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

RÉSULTATS

Données 2022

84,9% de stagiaires satisfaits 77,6% d'accès à l'emploi dans les 6 mois 68,8% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

INSCRIVEZ-VOUS

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer la sécurisation d'un site dans une démarche de prévention et de protection : Application des textes juridiques relevant des activités privées de sécurité - Gestion du poste de sécurité en situation normale ou de crise sur le site d'exploitation - Gestion de l'accueil, filtrage et contrôle d'accès sur le site d'exploitation - Prévention ou gestion d'un conflit sur le site d'exploitation - Réalisation d'une ronde pouvant nécessiter une intervention sur le site d'exploitation - Prévention de la menace terroriste ou réaction à tenir en cas d'attaque terroriste sur le site d'exploitation (6 semaines).

Période en entreprise (1 semaine).

PROGRAMME DE FORMATION

Module 2. Assurer une protection renforcée sur un site dit"

POUR EN SAVOIR PLUS



afpa.fr









acquis,

- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

· En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

• Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
 - de la mise en situation professionnelle,
 - de l'entretien final

Evaluation satisfaction

• Enquête de satisfaction stagiaire.

Centre agréé controlé par le CNAPS (soumis au livre VI du code de la sécurité intérieure) sensible": Prévention du risque incendie ou comportement à avoir face à la naissance d'un incendie dans un ERP ou un IGH- Sécurisation d'un site dit "sensible" (3 semaines).

Période en entreprise (1 semaine).

Session d'examen (1 semaine).

CERTIFICATION

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (BAC) d'agent de sûreté et de sécurité privée.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP 1 : Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité = module 1

CCP 2 : Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces = module 1

CCP 3 : Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection

renforcée = module 2

A partir de l'obtention du CCP 1, vous pouvez vous présenter au CCP 2 pour obtenir en cas de réussite l'attestation de réussite (livret de certification de la DGEFP) pour solliciter auprès du CNAPS la délivrance de la carte professionnelle visée.

L'obtention du CCP 3 est indispensable pour obtenir le titre professionnel de niveau 4.

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez travailler directement et acceder à un poste d'encadrement en fonction de la politique de l'entreprise. Vous pouvez poursuivre dans la filière sécurité privée en passant les diplomes de management ou de prévention des risques (BTS éducation nationnale). En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits - Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP

POUR EN SAVOIR PLUS





INSCRIVEZ-VOUS





POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



